



AR Prefecture

0067210601118-20250412-21-DE
Reçu le 16/04/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
Arrondissement de Nice
COMMUNE DE ROURE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE 12 AVRIL 2025

Afférents au Conseil : 10

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 07/04/2025

Date d'affichage : 07/04/2025

Voix pour : 9

Voix contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq et le douze avril à neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie de Roure, sous la présidence de Yanne SOUCHET, Maire.

Présents : AVIAS Adoracion, GIRERD Stéphane, FERRARI Alexandre, LEFEBVRE Michèle, LELEU Jean-Louis, LUTHRINGER Annie,

Absents représentés : SINIBALDI Nadine pouvoir à Annie LUTHRINGER, AVELLA Patrice pouvoir à Adoracion AVIAS

Absents non représentés : LINCK Jean-Claude

Mme AVIAS Adoracion a été nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 21 : Vote des taux de contributions directes 2025.

Le Maire propose de reconduire les taux d'imposition pour 2025 comme ci-après :

	Bases	Taux	Produit
Taxe d'habitation résidences secondaires	124 300	8.79	10 926 €
Taxe foncière Propriétés. Bâties	420 900	35.51	149 462 €
Taxe foncière Propriétés non Bâties	15 900	45.54	7 241 €
TOTAL			167 629 €

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Vote les taux pour l'exercice 2025, comme proposé par le Maire.

Ainsi fait et délibéré à ROURE les jours mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 15 avril 2025

Et publication ou notification

**Madame Le Maire
Yanne SOUCHET**

